



2024-02-21

## SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA RÉGIE DU PARC RÉGIONAL MASSAWIPPI

Séance régulière du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi à la salle du Conseil de la municipalité du Canton de Hatley situé au 4765, chemin de Capelton le 21 février 2024 à 10h00.

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : M. Patrick Clowery, Président de la Régie du Parc et délégué du Canton de Hatley, M. Simon Roy, Maire d'Ayer's Cliff et vice-président de la Régie du Parc pour la Plage Massawippi, M. Guy Massicotte, Conseiller de Hatley, M. Jacques Demers, Maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et Mme Marcella Davis Gerrish, Mairesse de North Haltey.

ABSENCE :

Formant quorum sous la Présidence de M. Patrick Clowery

ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Sonia Tremblay, directrice générale de la Régie du Parc, Mme Abelle L'Écuyer Legault coordonnatrice de la plage et directrice générale d'Ayer's Cliff, M. Marc Marin, directeur général de Sainte-Catherine-de-Hatley, M. Benoît Tremblay, directeur général de North Hatley et Gabriel Demers, directeur général du Canton de Hatley.

ABSENCE : Justin Doyle, Directeur général de Hatley

### ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès-verbal du 13 décembre 2023
- 4) Comptes à payer

#### Régie du Parc - Général

- 5) Octroie de contrat – Offre de service – Site Internet
- 6) Appui et participation au plan d'action de Bleu Massawippi concernant la lutte contre la moule zébrée dans le lac Massawippi
- 7) Dépôt des États financiers 2023

#### Plage Massawippi

- 8) Approbation du budget – Station de lavage – Surface de percolation
- 9) Salaire de sauveteur
- 10) Période de questions
- 11) Divers
- 12) Clôture de l'assemblée

24-02-21.01

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ayant constaté le quorum, il ouvre la séance à 10h16.

24-02-21.02

## ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR** la déléguée Marcella Davis Gerrish,  
**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès-verbal du 13 décembre 2023
- 4) Comptes à payer

### Régie du Parc - Général

- 5) Octroi de contrat – Offre de service – Site internet
- 6) Appui et participation au plan d'action de Bleu Massawippi concernant la lutte contre la moule zébrée dans le lac Massawippi
- 7) Dépôt du Rapport financier 2023

### Plage Massawippi

- 8) Approbation du budget – Station de lavage – Surface de percolation
- 9) Salaire des sauveteurs
- 10) Période de questions
- 11) Divers
- 12) Clôture de l'assemblée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

24-02-21.03

## ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 DÉCEMBRE 2023

**IL EST PROPOSÉ PAR** le délégué Simon Roy  
**ET RÉSOLU**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2023.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

24-02-21.04

## COMPTES À PAYER

**ATTENDU QUE** la greffière-trésorière dépose la liste des chèques, du numéro 202300106 à 202400009, émis pour la période 13 décembre 2023 au 21 février 2024 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le délégué Simon Roy,  
**ET RÉSOLU**

**D'APPROUVER** la liste des déboursés des Volets Parc et Plage, pour un montant de 37 587.95\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations de dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

24-02-21.05

## OCTROI DE CONTRAT – OFFRE DE SERVICE – SITE INTERNET

**ATTENDU QUE** la Régie du Parc régional Massawippi (Régie) a demandé une offre de services professionnels pour la réalisation de la refonte du site Internet de cette dernière ;

**ATTENDU** que la Régie a reçu une offre de services professionnels de la part de Taïga Communications, le 5 février 2024 ;

**ATTENDU** la réserve soulevée par le délégué de North Hatley ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le délégué Guy Massicotte,  
**ET RÉSOLU**

Que le conseil de la Régie accepte l'offre de services professionnels pour la refonte du site Internet pour un montant maximal de 7 875.00\$, plus les taxes applicables.

D'autoriser la directrice générale greffière-trésorière, madame Sonia Tremblay à signer l'offre de service.

De transmettre copie de la présente résolution à Taïga Communications pour l'en informer.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**APPUI ET PARTICIPATION AU PLAN D'ACTION DE BLEU MASSAWIPPI CONCERNANT LA LUTTE CONTRE LA MOUËL ZÉBRÉE DANS LE LAC MASSAWIPPI**

Reportée à une séance ultérieure.

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023**

Le rapport financier 2023 et le rapport du vérificateur 2023 de la Régie sont déposés aux membres du conseil.

**24-02-21.06**

**APPROBATION DU BUDGET – STATION DE LAVAGE – SURFACE DE PERCOLATION**

**ATTENDU QUE** la surface de percolation actuelle de la station de lavage de la plage d'Ayer's Cliff est en mauvais état ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'aménager une nouvelle surface de percolation de la station de lavage de la plage d'Ayer's Cliff ;

**ATTENDU QUE** la Régie a obtenu une offre de service pour l'aménagement d'une nouvelle surface de percolation de l'entreprise ... en date du ... ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le délégué Jacques Demers,  
**ET RÉSOLU**

Que les membres de la Régie approuve le budget de ...\$ pour l'aménagement de la nouvelle surface de percolation de la station de lavage de la plage d'Ayer's Cliff.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

24-02-21.07

## **SALAIRE DES SAUVETEURS**

**ATTENDU QUE** la saison estivale approche et que les embauches des sauveteurs doivent être effectuées dans les prochaines semaines pour la plage d'Ayer's Cliff ;

**ATTENDU QUE** qu'il est de plus en plus difficile de pourvoir les postes de sauveteurs ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le délégué Guy Massicotte,  
**ET RÉSOLU**

Que les offres d'emploi afin de pourvoir les postes de sauveteurs soient affiché et diffusé dès maintenant.

Que les salaires offerts soient à partir de 25\$/heure.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question du public.

## **DIVERS**

24-02-21.08

## **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, Marcella Davis Guerrish propose la clôture de la séance à 10h19.

\_\_\_\_\_  
Patrick Clowery  
Président

\_\_\_\_\_  
Sonia Tremblay  
Greffière-trésorière

« En signant le présent procès-verbal, le président de la Régie est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec* (R.L.R.Q., chapitre C-27.1)